Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **25 (1933)**

Heft 7

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

25me année | Juillet 1933 | No 7

La lutte pour les droits du travail.

La commission et le comité de l'Union syndicale suisse ont discuté à fond au cours de plusieurs séances de la situation politique actuelle et pris position à son sujet. Les *lignes directrices* ci-dessous sont la résultante de leurs délibérations.

Qui a, jusqu'à ce jour, défendu les droits du travail?

1o Alors qu'au début du XIXme siècle, les cadres de l'ancienne économie liée furent brisés, de presque partout s'éleva sous l'égide du libéralisme économique l'appel en faveur d'une *liberté économique illimitée*, dans la supposition que par la libre concurrence chacun recevrait une part équitable du rendement de l'économie publique. Par suite de l'avènement des grandes entreprises et de la concentration du pouvoir capitaliste, *l'harmonie sociale prophétisée* se produisit dans le sens *contraire*. Les faibles économiquement furent écrasés et les forts profitèrent seuls de l'augmentation considérable de la productivité.

2o *Les salariés* furent les premières victimes de ce bouleversement. Ne pouvant librement produire par eux-mêmes, faute de capitaux leur appartenant, *ils furent privés de leurs droits et exploités*. L'amère nécessité et la misère les contraignirent à se solidariser. C'est alors que furent créés les *syndicats*, organisations économiques des salariés pour la lutte en faveur de la protection des travailleurs, de salaires équitables, d'un traitement humain et enfin pour que le travail soit *considéré et estimé à sa juste valeur*. Après un travail de longue haleine et des luttes pleines de sacrifices, les syndicats sont parvenus à *élever sensiblement* le *niveau de vie* des salariés, *à réduire* peu à peu *la durée du travail* et par ces conquêtes, à créer les bases du *développement culturel*.

Il reste encore beaucoup à faire.

3o Une entrave importante dans la lutte pour les droits du travail a été et est encore aujourd'hui le fait qu'une grande partie des ouvriers, des employés et des fonctionnaires ne sont malheureusement pas affiliés aux syndicats. Et cependant, ce n'est